



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 6 novembre 2025

(11)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce B45 de l'Édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Flordeliz (Gigi) Osler (vice-présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Boudreau, Burey, Cuzner, Hay, McPhedran, Moodie, Muggli, Osler et Senior (10).

Participant à la réunion : Laura Blackmore et Mayra Perez-Leclerc, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 18 juin 2025, le comité poursuit son examen du projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada.

TÉMOINS :

Santé des enfants Canada :

Emily Gruenwoldt, présidente et cheffe de la direction.

Young Canadians Roundtable on Health :

Raissa Amany, directrice exécutive.

Les Enfants d'abord Canada :

Sara L. Austin, fondatrice et cheffe de la direction (*par vidéoconférence*).

Coalition canadienne pour les droits des enfants :

Olivia Lecoule, membre du conseil d'administration.

Jack.org :

Michael Braithwaite, président et chef de la direction (*par vidéoconférence*).

À titre personnel :

Lisa Wolff, ancienne directrice, Politiques et recherche, UNICEF Canada (*par vidéoconférence*).

Emily Gruenwoldt, Raissa Amany et Sara L. Austin font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 11 h 28, la séance est suspendue.

À 11 h 32, la séance reprend.

Olivia Lecoufle, Michael Braithwaite et Lisa Wolff font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 12 h 12, la séance est suspendue.

À 12 h 15, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des membres soit autorisé à être présent pour la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 12 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Ferda Simpson